

**SCoT**D'AUTAN ET DE COCAGNE**Comité syndical du SCoT d'Autan et de Cocagne  
du mercredi 20 mars 2024**Espace Ressources \_ Le Causse Espace d'Entreprises – Castres  
**Extrait du registre des délibérations****Délibération n° 2024/01****Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à 18 heures, sous la Présidence de Monsieur Alain VAUTE, Président, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne s'est réuni à l'Espace ressources – le Causse Espace d'Entreprises, à Castres

**Participants**

Afférents au Conseil : 37 titulaires et 37 suppléants

Présents : 22

Procurations : 1

Votants : 21

Date convocation : 14 mars 2024

**Présents**

Titulaires	Suppléants
<b>Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet</b>	
	Mme Marie-Françoise BLANC
M. Fabrice CABRAL	Mme Leïla ROUDEZ
M. Bernard ESCUDIER	
M. Xavier BORIES	
Mme Nathalie de VILLENEUVE	
M. Didier PHILIPOU	
M. Vincent COLOM	
M. Benoît PUECH	
M. Alain VAUTE	
M. Francis MATHIEU	
M. Christian AZEMA	
<b>Communauté de communes du Sor et de l'Agout</b>	
M. Jacques ARMENGAUD	
M. Jean-Luc ALIBERT	M. Francis CESCATO
M. Jean-Dominique PUJOL	
Mme Marie-Rose SEQUIER	
Mme Dominique COUGNAUD	
M. Patrice BIEZUS	
<b>Communauté de communes Thoré Montagne Noire</b>	
Mme Marie-Claude GLORIES	
M. Daniel PEIGNE	
M. Gérard CAUQUIL	

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir**

M. Olivier FABRE a donné pouvoir à M. Benoît PUECH

Pouvoirs non valides : 0

Accusé de réception en préfecture  
081-200003184-20240320-DEL\_2024-01-BF  
Date de télétransmission : 21/03/2024  
Date de réception préfecture : 21/03/2024

---

**Délibération n° 2024/01**

**Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024**

---

Le Président ayant exposé,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et suivants,

Vu le rapport de présentation du DOB 2024, ci-joint, soumis à l'avis de la commission du syndicat mixte du SCoT,

Vu le rapport de présentation du DOB 2024, ci-joint, transmis avec la convocation du Comité syndical du syndicat mixte du SCoT,

Après avoir entendu l'exposé du Président,

**Le Comité syndical du syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne,**

- Prend acte de la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour 2024,
- Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2024.

**Fait et délibéré à Castres, le**

**20 MARS 2024**

**Pour extrait conforme  
Le Président,**

La-le secrétaire de séance,

*M. Jacques Armengand*

**Alain VAUTE**



Accusé de réception en préfecture  
081-200003184-20240320-DEL\_2024-01-BF  
Date de télétransmission : 21/03/2024  
Date de réception préfecture : 21/03/2024